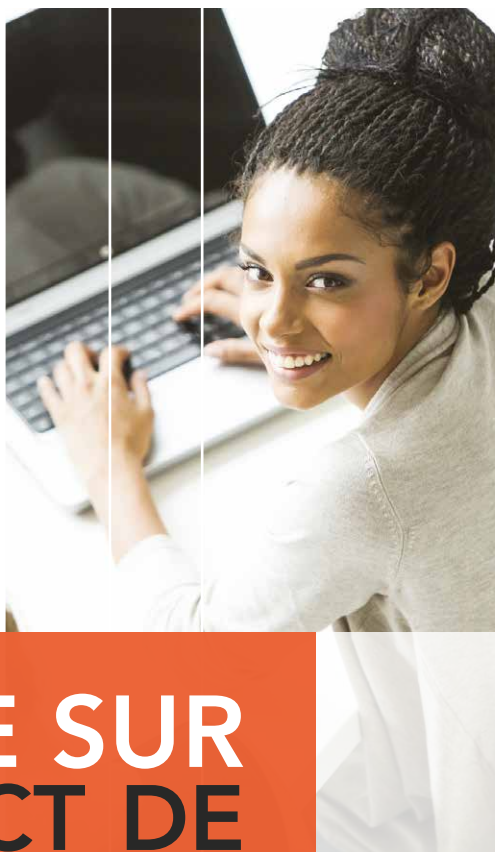


ORGANISMES
DE FORMATION



**ÉTUDE SUR
L'IMPACT DE
LA DIGITALISATION SUR
LES MÉTIERS DES ORGANISMES
DE FORMATION PRIVÉS**

JANVIER 2017



CPPO

COMITÉ PARITAIRE
de Pilotage de l'OBSERVATOIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE



10 ans. C'est en effet en 2006 que les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation privés ont créé un observatoire prospectif des métiers et des qualifications.

Grâce à un dialogue social exemplaire, une ligne cohérente a pu, avec l'accord de toutes les parties, être tenue.

Un seul but : préparer la profession, aussi bien ses salariés que ses dirigeants, aux évolutions de nos différents métiers.

Il ne s'agit pas pour nous de nous livrer à un exercice spéculatif de futurologie mais de saisir les évolutions émergentes porteuses d'avenir et de généralisation.

Une première étude, fondatrice, a dessiné l'ensemble du paysage de la FPC et la place des organismes de formation privés. Elle avait, entre autres, révélé que les formateurs n'étaient plus systématiquement la majorité de l'effectif de nos organismes.

Le projet suivant a donc analysé ce marché peu connu des «non-formateurs». Il a montré que, parmi ceux-ci, une grande place était occupée par les métiers «commercial, marketing, communication, promotion».

Aujourd'hui nous vous présentons une étude sur l'impact des technologies sur les métiers des organismes de formation, sujet à la mode s'il en est, mais que nous avons voulu traiter pour observer sérieusement, dans la limite des données disponibles et de celles issues de notre propre enquête, ce qu'il en est.

Tous nos métiers sont concernés : ceux qui sont communs à toutes les entreprises, les métiers dits transverses - confirmant au passage que les organismes de formation privés, au-delà de leurs statuts, sont bien des entreprises «comme les autres» - et ceux de notre cœur de métier, l'activité formatrice elle-même, les métiers de formateur, de la conception à l'action de formation.

La Présidence du Comité Paritaire de pilotage de l'Observatoire

Martine GOURDIN

Jacques BAHRY

■ LA BRANCHE

La Commission paritaire pour l'emploi et la formation (CPEF) de la Branche des organismes de formation privés, composée de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), de la CFDT, de la CFE-CGC, de la CFTC, de la CGT et de FO, a confié à l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OPMQ) des organismes de formation la conduite de ce projet. Cette étude a été financée par AGEFOS PME et réalisée entre 2015 et 2016 par le Cabinet Ambroise Bouteille et Associés, sous la direction du comité de pilotage paritaire de l'OPMQ.

■ AGEFOS PME

AGEFOS PME, 1^{er} réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 378 000 entreprises, dont 88 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 600 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire. 1 300 collaborateurs accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés. AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

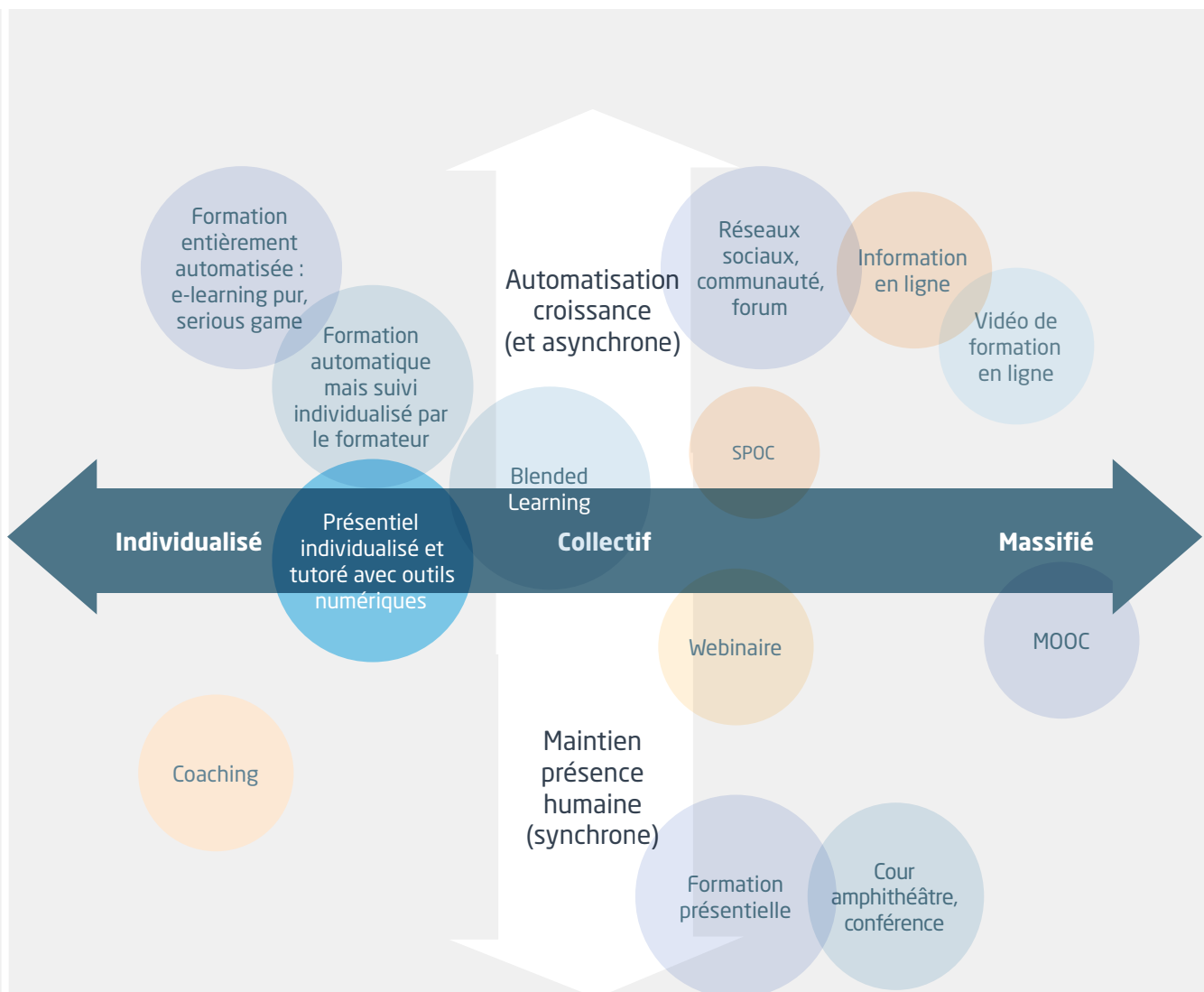
Organismes de formation : l'impact du digital ...

Les organismes de formation connaissent de nombreuses mutations et font face à celle de la digitalisation. Ces évolutions nécessitent de mesurer les impacts sur les entreprises et les salariés. La branche professionnelle a choisi de consacrer une étude spécifique à l'évolution de l'usage du digital et à ses pratiques dans une optique d'adaptation, d'amélioration des pratiques de formation et dans l'organisation interne.



... transforme les compétences et les manières de travailler

Les nouveaux outils digitaux émergents offrent la possibilité de modifier et améliorer les pratiques de formation. Le développement des outils numériques ouvre des opportunités pour les organismes de formation et permet le changement des pratiques sous différentes formes.





Les nouvelles pratiques des organismes de formation

Près de la moitié des organismes de formation réalise une part de leur CA par le biais de la formation digitale.

Ce sont toutes les fonctions, et donc tous les métiers des organismes de formation, qui sont et se verront concernés par la digitalisation et ainsi l'acquisition de nouvelles compétences. Il est donc important de pouvoir mettre en avant les pratiques à acquérir par la profession.

Comme dans toutes les entreprises, les outils numériques sont le moteur d'une nouvelle organisation du travail

- La dématérialisation au service de la productivité, réactivité et partage de l'information.
- Un travail en équipe amélioré par les outils de travail collaboratifs.
- Le marketing aussi évolue grâce à la digitalisation des données.

| Famille métiers du Développement | Famille métiers Formation, accompagnement, ingénierie | Support |
|--|---|--|
| PROMOTION Développement de la communication/promotion digitale : > Maîtrise des usages des différents canaux de communication digitale et de leurs modes de communication | ANIMATION Utilisation des outils digitaux en présentiel ou à distance > Maîtrise des outils de la classe digitale, des différents environnements techniques (LMS), etc. | SUIVI ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE Développement des outils de gestion interne et externe (échanges avec les financeurs...) > Maîtrise des outils digitaux |
| MARKETING Mobilisation des outils digitaux pour élargir et fidéliser les clients > Maîtrise des techniques du Webmarketing, d'acquisition de trafic, des outils de mesures d'audience, ... | INGÉNIERIE Conception de parcours mixant les modalités de formation > Maîtrise des TIC, des différentes modalités > Gestion de projets interdisciplinaires, ... | SYSTÈMES D'INFORMATION Intégration de l'ensemble des systèmes digitaux de l'organisme de formation > Maîtrise technique sur les nouvelles normes, langages informatiques, développements Web, ... > Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, ... |
| COMMERCIALISATION Conseil des clients sur les aspects techniques de la formation : > Compétences techniques minimales pour répondre à des questions de premier niveau sur la faisabilité technique de la mise en œuvre | SUIVI INDIVIDUALISÉ Développement du e-tutorat : > Adaptation des compétences relationnelles pour soutenir la motivation des apprenants | MANAGEMENT, DIRECTION Des changements importants dans les organisations : > Conduire le changement > Développement du travail collaboratif et à distance > Adapter son management à de nouvelles organisations |



La branche des Organismes de formation couvre l'ensemble des entreprises et des salariés relevant de la Convention collective nationale des Organismes de formation du 10 juin 1988, soit des organismes privés ayant la formation comme activité principale.

(IDCC 1516 / Brochure n°3249).

La branche en chiffres

115 000 salariés*
(7 600 entreprises*)

Répartition

70,5%



1 à 9
salariés

26%



10 à 49
salariés

3,5%**



50
salariés et +

à Noter : ces 3,5 % d'organismes de formation représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires de la branche et la moitié des effectifs

* Source : Bilan Social

67 850
Formateurs

74 750
Femmes

La branche professionnelle en action pour accompagner les évolutions

L'étude a permis de déterminer 4 volets d'action :

- La communication et la sensibilisation
- Le soutien à la transition
- Un accompagnement de GRH
- Le développement de la formation

Le Comité de Pilotage de l'Observatoire a décidé de travailler en priorité sur l'accompagnement GRH en lançant une étude sur un référentiel des compétences dans les organismes de formation, ouvrant sur la création d'une **cartographie interactive** des métiers, des activités et des compétences.

Par ailleurs, un certificat de compétences digitales sera mis en œuvre au cours de l'année 2017.



Focus sur la réforme de la formation professionnelle

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale réforme le système de la formation professionnelle dans son ensemble avec un impact certain sur les organismes de formation. Encourageant la digitalisation, elle légitime la FOAD comme une modalité autorisée de l'acteur de formation remplaçant la preuve de la présence par la preuve de l'assiduité (travaux réalisés).

Objectif : sécuriser les parcours professionnels, développer les compétences et la mobilité.

L'objectif de qualité de l'offre de formation irrigue l'ensemble du système de la formation en amont et en aval de la formation avec des obligations de suivi et d'évaluation.

Compte personnel de formation (CPF), période de professionnalisation, Validation des acquis de l'expérience (VAE), remplacement de l'obligation fiscale par une obligation de formation : la nouvelle loi renforce les voies d'accès à la qualification et à la certification.

Un décret précise les 6 points à vérifier par les financeurs et recommande aux organismes de formation de se faire certifier par un certificateur référencé par le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).

Formation professionnelle

À propos de l'étude

La branche professionnelle des Organismes de formation, à travers son Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ), a produit en 2016 une étude prospective sur l'impact de la digitalisation sur les métiers des organismes de formation privés. Parmi les constats opérés, la digitalisation de l'offre de formation est apparue comme un enjeu fort, avec un accompagnement à mettre en place pour relever ce défi. Face à l'importance prise par ce facteur technologique, il est apparu essentiel pour les partenaires sociaux de l'observatoire de se pencher sur le sujet.

Dans le cadre de ce projet, des entretiens ont été menés ainsi que des benchmarks des pratiques innovantes et un repérage des organismes proactifs a été effectué. Cette première phase a été suivie par des enquêtes en ligne et des enquêtes focus métiers de la formation.



agefos-pme.com



CPPO
COMITÉ PARITAIRE
de Pilotage de l'Observatoire
FORMATION PROFESSIONNELLE